

Aconitum variegatum subsp. *paniculatum*

Aconitum variegatum L., Sp. Pl. : 532 (1753)

Aconit panaché

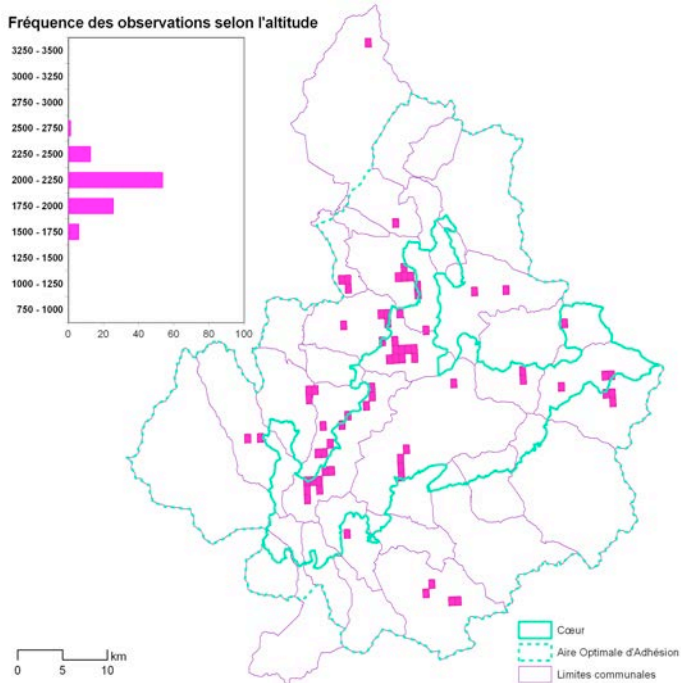
Aconito screziato

Ranunculaceae

Géophyte

Alpien, carpatique

Sans protection réglementaire - LRRRA : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Philippe Benoit

Éléments descriptifs

L'Aconit panaché est une grande plante vivace pouvant atteindre 1,5 m de hauteur. Il se caractérise par ses feuilles profondément divisées à segments lancéolés. Les axes de l'inflorescence portent de longs poils étalés, en partie glanduleux. Les fleurs zygomorphes sont bleu violacé, parfois panachées de vert. Comme pour toutes les espèces de ce genre, le pétale supérieur est en forme de casque. Ne sont pas distinguées ici les sous-espèces *paniculatum* et *valesiacum* qui coexistent en Vanoise et forment parfois des plantes aux caractères morphologiques intermédiaires. Elles se différencient principalement par la présence de poils sur les fruits de la subsp. *valesiaca* alors que ceux-ci sont glabres chez la subsp. *paniculatum*. Les autres aconites à fleurs bleues, en particulier ceux du groupe d'*Aconitum napellus* ne sont pas connus en Vanoise.

Écologie et habitats

L'Aconit panaché s'observe le plus souvent dans les mégaphorbiaies, les aulnaies vertes, les boisements frais, parfois aussi sur les anciens reposoirs à bétail, aux étages montagnard et subalpin. Il affectionne en particulier les sols riches et humides à tendance nitrophile. Dans les mégaphorbiaies de Vanoise, il croît en compagnie d'*Adenostyles alliariae*, *Achillea macrophylla* ou encore *Hugueninia tanacetifolia*.

Distribution

Cette espèce est recensée uniquement au niveau de l'arc alpin et sur les chaînes de montagnes environnantes : Jura, Carpates, Dinarides. En Vanoise, les indications bibliographiques limitent

sa localisation aux seuls secteurs du mont Cenis, de Pralognan-la-Vanoise et de Bourg-Saint-Maurice (Perrier de la Bâthie, 1917 ; Gensac, 1974). Les inventaires réalisés depuis par les agents du Parc national de la Vanoise permettent d'étendre la répartition de l'Aconit panaché à une douzaine de communes du Parc dont 2/3 sont situées en Tarentaise, où les milieux favorables à cette espèce paraissent plus répandus qu'en Maurienne.

Menaces et préservation

Les populations de l'Aconit panaché ne semblent pas directement menacées de disparition en Vanoise. Le respect de l'intégrité de ses milieux de vie devrait permettre de préserver à moyen terme cette espèce sur le territoire du Parc.

Toutes les parties de l'Aconit panaché sont extrêmement toxiques.